

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Les députés n'y peuvent rien. Ils n'ont pas un mot à dire, ils peuvent rester muets, et même si on apprend que quelques législatures s'apprêtent à augmenter le traitement de leurs députés, ici on n'a qu'à se laisser faire. Il en sera ainsi parce que c'est la loi.

Mme Holt: Combien de personnes entretenez-vous?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Même si cela n'est pas de nature à nous faire mieux aimer, la loi prévoit déjà que chaque député touchera en janvier une augmentation annuelle s'élevant à \$2,400. Les ministres et le chef de l'opposition en toucheront une de \$4,000, et celle du premier ministre sera presque de \$5,000. Justifiées ou non, il me semble qu'avec ces augmentations nous sommes bien mal placés pour voter une réduction des allocations familiales pour janvier, le mois même où tous les députés seront augmentés.

Une voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Les députés savent depuis longtemps comment j'ai réagi à ce sujet chaque fois qu'il en a été question. Nous sommes allés trop loin.

Une voix: Et pourtant vous l'acceptez.

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je n'entends pas bien ce que disent les députés là-bas, mais s'ils se demandent comment j'applique le principe que je défends à ce sujet, je serai heureux de leur en faire part quand il leur plaira. Depuis le premier instant où j'ai commencé à me prononcer carrément contre ces augmentations de traitement, je savais qu'en conscience je devais éviter de retirer des avantages de ce que je condamne. Qu'on ne s'inquiète donc pas à ce sujet.

Ce dont je me plains, c'est que le gouvernement nous demande aujourd'hui de réduire à partir de janvier les allocations familiales adressées aux mères de famille, alors que ce mois-là même, les députés vont automatiquement toucher ces jolies augmentations dont je viens de parler.

M. Nystrom: J'aimerais intervenir brièvement, monsieur le président, pour appuyer le député de Winnipeg-Nord-Centre sur l'article 10, qui réduit de \$25 environ à \$20 les allocations familiales à partir de janvier. Cet article de bill, qu'on appelle le bill des allocations familiales, me préoccupe plus que tous les autres articles. Beaucoup de personnes seront mécontentes de voir réduit sensiblement à partir du mois de janvier le montant de leur chèque mensuel. De nombreuses familles de ma circonscription sont tributaires de leur chèque d'allocations familiales pour l'achat de l'épicerie et des vêtements destinés à leurs enfants. Les familles nombreuses qui comptent six ou sept enfants ont absolument besoin de ces mensualités de \$25 pour pouvoir joindre les deux bouts et payer en hiver par exemple, leurs factures d'électricité ou de chauffage. Pour ces gens, quelques dollars de moins, cela compte.

Allocations familiales

● (2142)

Certains ministres du cabinet et certains députés du parti conservateur ont rappelé que l'argent ne poussait pas sur les arbres et que le déficit était déjà bien assez élevé. A mon avis, certains Canadiens et notamment ceux qui ont de faibles revenus méritent une plus grosse part du gâteau ou si vous le voulez plus d'argent.

Comme l'a souligné M. John Gray dans un article paru dans le numéro de samedi du *Journal* d'Ottawa, au cours des dix dernières années, 20 p. 100 de la population avait un revenu inférieur à la moyenne nationale. Aujourd'hui, ces Canadiens reçoivent encore moins qu'il y a dix ans.

Je sais qu'il s'agit d'un bill progressiste et qui accomplit ce qui s'impose. Grâce au crédit d'impôt, en effet, les Canadiens à faible revenu disposeront de plus d'argent. Mais je ne vois pas pourquoi il faudrait réduire en même temps le montant de base des allocations familiales. Le Canada peut très aisément se permettre d'accorder le crédit d'impôt et le montant actuel de l'allocation familiale de base. Tous les députés sont conscients de la nécessité de stimuler l'économie et de créer davantage d'emplois. Si on met plus d'argent à la disposition des gens ordinaires, ils le dépenseront pour acheter des biens de consommation tels des aliments, des vêtements et autres choses semblables. La plupart de ces produits nécessitent beaucoup de main-d'œuvre de par leur nature. Cela fournirait des emplois et contribuerait à stimuler l'économie. Cela relancerait l'économie à la base. Cela nous changerait de la vieille théorie des miettes tombant de la table du banquet où il s'agit d'offrir de généreuses subventions à une compagnie dans l'espoir de voir créer quelques emplois de plus. Cette mesure procurera de l'argent aux gens ordinaires, les gens de la rue, des quartiers populaires, des régions rurales.

Une voix: Qui paye?

M. Nystrom: J'entends la question qu'un député conservateur me pose. Ce sont les gens ordinaires, les contribuables canadiens, qui paient. Ce sont les gens ordinaires, les contribuables canadiens, qui par voie de conséquence en bénéficieront.

M. Stevens: Ce ne sont pas les contribuables qui paient.

M. Nystrom: Qui paient les impôts, si ce ne sont les contribuables? Qui les paie? Qui finance le gouvernement?

M. Stevens: Cela ne peut se faire qu'avec de l'argent emprunté.

M. Nystrom: Le député peut toujours alléguer que ce sera de l'argent emprunté à cause du déficit, mais on peut soutenir le même raisonnement pour ce qui est des dépenses du gouvernement, du coût de l'administration, ou des concessions fiscales aux sociétés pétrolières. Je me rends compte que nous sommes aux prises avec un déficit. Sans doute le député de York-Simcoe reconnaîtra-t-il que le parti conservateur est, dans notre pays, le plus ardent défenseur de la théorie du déficit systématique. Le déficit de l'Ontario est de plus de \$2,000 par habitant, alors qu'il n'est que de \$985 dans ma province de Saskatchewan. Le député de York-Simcoe devrait y songer à deux fois lorsqu'il s'agit de vanter le déficit systématique.